

La querelle scolaire

MICHEL BOUCHAREISSAS, JACQUES ELLUL

Questions :

- 1) *Quelle est, selon vous, l'actualité de la querelle scolaire ?*
- 2) *La querelle scolaire est-elle liée aux clivages politiques traditionnels entre droite et gauche ?*
- 3) *Le débat semble s'être déplacé du thème de « l'école privée » vers celui du « pluralisme scolaire ». Etes-vous d'accord avec ce constat ? si oui, a-t-il une signification et quelle en est la portée ?*
- 4) *Les parents d'élèves attachés au pluralisme scolaire (ou à l'école privée) le sont-ils, selon vous, pour des motifs philosophiques ou religieux, ou plutôt par souci de chercher une réponse à la crise de l'école ?*
- 5) *Pouvez-vous définir à grands traits ce qu'est selon vous une école libre ?*

1^{er} mai 1984.

Michel BOUCHAREISSAS (secrétaire général du CNAL) :

« Plus que jamais, la réponse est : laïcité »

Vous me posez la question de savoir quelle est, selon moi, l'actualité de la querelle scolaire. Pour vous répondre, et vous donner, de la façon la plus claire possible, le sentiment de l'immense majorité des laïques, vous me permettrez de distinguer deux aspects dans le problème scolaire, tel qu'il se pose aujourd'hui :

- le problème général de l'école, de son adéquation à une société en pleine transformation ;
- le problème des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

Le premier est fondamental. Il devrait requérir l'attention non seulement des parents, des enseignants, des responsables des organisations politiques et culturelles, mais aussi de la Nation tout entière. Au cours du siècle écoulé, l'enseignement public, tout le monde le reconnaît, a accompli une œuvre considérable, mais aujourd'hui, alors que nous sommes au début d'une révolution technologique formidable qui, dans les décennies à venir, va bouleverser notre vie, il est urgent de mettre l'école en mesure de préparer, utilement et efficacement, la jeunesse à affronter cet avenir nouveau.

Placés devant une telle situation, pourquoi ne pas engager avec tous les partenaires intéressés une vaste réflexion sur l'ensemble de notre système éducatif et rechercher les harmonisations et les solutions correspondant aux évolutions sociologiques et culturelles qui ont marqué notre pays, notamment depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Ce n'est malheureusement pas la voie qu'ont empruntée les responsables de l'enseignement privé, dont l'objectif unique est apparu clairement : gagner du temps et sauver, coûte que coûte, ce que vingt-trois ans de gouvernements de droite leur ont accordé. Semaine après semaine, nous les avons vus s'enfermer, se barricader dans un système qui ne correspond pourtant plus aux réalités d'aujourd'hui. L'on entend parfois dire que le problème scolaire est dépassé. Sous cette forme générale, la formule peut prêter à équivoque. Plus que jamais, le rôle et la place de l'école dans la formation sont d'une

brûlante actualité. Mais ce qui est dépassé, c'est le maintien institutionnalisé et généralisé d'une école confessionnelle, catholique à 90 %, payée par l'Etat.

Lorsque Jules Ferry et les grands républicains de l'époque créèrent l'école laïque, l'Eglise, alliée à toutes les forces monarchistes et conservatrices farouchement hostiles à la République, s'opposa violemment à cette nouvelle législation scolaire. Et pendant des décennies et des décennies, par une lutte sourde et constante, usant de tous les moyens, conjuguant, notamment dans l'Ouest, pressions matérielles et pressions spirituelles, elle s'ingénia à saper et à vider l'école publique.

Sans remonter à la période héroïque des débuts, faut-il rappeler qu'au lendemain de l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches les cardinaux et archevêques de France osaient déclarer le 10 mars 1925 : « *Les lois de laïcité ne sont pas des lois, elles n'ont de la loi que le nom, un nom usurpé. Elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois* » ? Faut-il rappeler qu'au moment du Front populaire, le 31 mars 1936, ils accusaient l'école publique des pires méfaits, et demandaient « *de chasser de nos écoles ces virus révolutionnaires qui font de la France un des pays de l'univers civilisé où la plupart des générations qui arrivent à l'âge d'hommes sont systématiquement intoxiquées* » ? Faut-il rappeler enfin que, dans de nombreuses communes de l'Ouest, autour des années 50 encore, à la fin de la messe du dimanche, les prêtres faisaient réciter la prière suivante : « Des écoles sans Dieu, des maîtres sans foi, délivrez-nous Seigneur. »

Et pourtant, malgré ces anathèmes et ces campagnes de haine et de dénigrement, malgré les aides considérables et les privilèges accordés ces vingt dernières années à l'enseignement privé, malgré la politique malthusienne pratiquée par la droite à l'égard de l'enseignement public, ce dernier n'a cessé de voir le pourcentage de ses effectifs progresser régulièrement.

Plus important encore, les dizaines et dizaines de milliers de jeunes catholiques, les dizaines de milliers d'enseignants catholiques que l'enseignement public compte parmi ses élèves et ses maîtres et qui sont des croyants aussi sincères et aussi à l'aise que les élèves et les maîtres de l'enseignement privé attestent, s'il en était besoin, que cet enseignement n'a jamais eu le caractère antireligieux que certains lui ont prêté. Cette constatation que chacun peut faire confirme à nos yeux la valeur éducative fondamentale de l'école laïque. Ce n'est pas un bon moyen de fortifier les croyances de chacun que de l'enfermer comme dans un cocon, dans un milieu protégé, où il ne rencontrera que des jeunes partageant ses convictions. Il faut

au contraire au développement de l'esprit humain, à l'exercice de la liberté une certaine complexité de représentation, voire de résistance. La famille, bien sûr, a un rôle important à jouer à ce stade, mais elle constitue un milieu trop limité. L'enfant va trouver ce milieu diversifié, complexe, c'est-à-dire enrichissant, à l'école laïque qui vise justement à rassembler tous les enfants, quelles que soient les religions, les opinions et les conditions de leurs parents. C'est en ce sens que l'école laïque est en elle-même une excellente formatrice et une excellente préparation à la vie en société.

Pour la très grande majorité des Françaises et des Français, la cause sur ce point est entendue : l'esprit laïque apparaît pour ce qu'il est : un esprit de tolérance, de compréhension et de respect réciproques, c'est-à-dire un esprit de liberté.

Un esprit de liberté qui dépasse, et de beaucoup, le cadre scolaire, au point qu'il a fini par imprégner très largement les aspects les plus divers de notre vie quotidienne et que nous vivons aujourd'hui dans une société pluraliste et profondément sécularisée. La laïcité est tellement entrée dans nos mœurs que, dans la plupart des actes de sa vie quotidienne, chacun la pratique un peu sans le savoir... comme M. Jourdain faisait de la prose.

Alors bien des tabous d'autrefois ont volé en éclats, bien des clivages qui paraissaient irréductibles se sont estompés. Enfin, signe particulièrement marquant de cette profonde évolution des esprits : depuis les deux dernières décennies notamment, de très nombreux catholiques ne se cantonnent plus dans leurs organisations spécifiques, où ils se retrouvaient entre eux, et entre eux seulement. Pendant très longtemps, en effet, ils avaient multiplié leurs entreprises propres, à côté ou en face des « autres » syndicats, mouvements de jeunesse, œuvres de bienfaisance, écoles, etc. Ils donnaient parfois l'impression de « camper » dans la nation. A l'exception d'une infime minorité, ils n'étaient ni dans les mouvements démocratiques, ni dans les mouvements de libération de la classe ouvrière. Dans l'ensemble, ils étaient la réaction, l'opposition.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Nombre d'entre eux sont activement présents dans les associations et les organisations les plus ouvertes et les plus diversifiées, dans les Confédérations ouvrières et les syndicats, dans les partis, les municipalités et les mouvements de gauche où ils assument pleinement et en toute liberté, sans chercher à s'enfermer dans une sensibilité particulière, ou à se distinguer par leur « caractère propre », les propositions et les aspirations de ces partis et de ces mouvements. Non, il faut se rendre à l'évidence, en 1984, catholique n'est plus forcément, comme il y a cinquante ou

soixante ans, synonyme de conservateur et de réactionnaire.

Ainsi, de cet ensemble d'institutions que l'Église tenait depuis des siècles, seule l'école privée, jusqu'à maintenant, est restée sous son autorité ; les autres, toutes les autres, sont passées progressivement sous celle de la puissance civile. Au fond, toute l'histoire moderne est celle d'un affranchissement de notre société de la tutelle de l'Église.

La situation actuelle de l'école privée est d'autant plus archaïque que l'enseignement privé lui-même n'a pas été sans subir les effets de l'évolution que nous venons de décrire. Dans la plupart des cas, il n'est plus l'enseignement à proprement parler confessionnel d'autrefois. On met son enfant là, soit parce que c'est plus facile, que l'école est plus près de la maison, qu'il n'y a pas de grande route à traverser pour y aller, que les heures d'ouverture et de fermeture conviennent mieux, bref pour des raisons de commodités pratiques, ou bien parce que l'enfant ne réussissait pas là où il était, et qu'on veut essayer autre chose. C'est ainsi que, pour plus de 80 % des parents qui lui confient leurs enfants, les motivations religieuses passent au second plan.

Enfin les maîtres qui y enseignent ne sont plus, dans la majorité des cas, des religieux comme autrefois, mais des hommes et des femmes ayant très souvent des charges de famille.

C'est dire que les conditions historiques et sociologiques qui ont présidé à la mise en place de notre système scolaire à la fin du siècle dernier ont été profondément bouleversées. Si nous ajoutons à cela le rôle et la place grandissante que prend la télévision dans notre environnement quotidien, on comprend que certains milieux catholiques en arrivent à considérer que l'école privée n'est plus la structure appropriée de la formation religieuse des jeunes.

Le Président de la République, lors de la campagne présidentielle, a proposé aux Français l'institution d'un statut unifié et laïque de l'enseignement. Il a précisé que la mise en œuvre d'un tel statut devait se faire « sans spoliation » et par « la négociation ».

Nous avons fait nôtre cette proposition qui a d'ailleurs été ratifiée par le suffrage universel et nous étions prêts à nous engager avec un esprit d'ouverture et de responsabilité dans une négociation qui se situerait dans cette perspective. Nous l'avons prouvé concrètement en décembre 1982.

Jusqu'à maintenant, les responsables de l'enseignement catholique se sont refusés à tout véritable dialogue : pour eux, à part quelques mesures, certes intéressantes mais relativement mineures, rien n'était « négociable ». L'issue du débat ainsi engagé devant le

pays par manifestations interposées dépendait essentiellement de la hiérarchie catholique. Elle avait donné l'impression au cours de la dernière décennie d'essayer de se démarquer de son ancien camp. Or, quelles que soient les précautions qu'elle pourra prendre, si elle continue à soutenir et à cautionner la position intransigeante de certains responsables de l'enseignement privé, elle va retrouver, jour après jour, pour des raisons essentiellement politiques, le soutien de plus en plus bruyant, de plus en plus encombrant de la droite la plus réactionnaire et la plus extrémiste ; alors, pour le grand public, à nouveau, Eglise catholique et réaction sont intimement liées.

Même si elle sauvait provisoirement une institution qui ne répond d'ailleurs plus du tout aux exigences d'une pastorale efficace, elle aurait compromis une image de marque qui commençait à émerger, et sans doute laissé passer une occasion historique de retrouver son véritable rôle. Pendant longtemps, l'Eglise a cru que la séparation des Eglises et de l'Etat serait pour elle une catastrophe : en réalité, ce fut une libération. Le règlement du problème scolaire ne lui offrait-il pas la possibilité d'une nouvelle « libération » ? Mais cela, c'est son affaire, ce n'est pas la nôtre.

La nôtre va consister à tirer la situation au clair, car le débat est actuellement faussé et la campagne des dernières semaines notamment repose sur une formidable mystification.

C'est tromper les Français que de leur faire croire que les libertés sont menacées.

C'est tromper les Françaises et les Français que d'affirmer que le dualisme scolaire constitue la garantie fondamentale du maintien de la liberté. L'Allemagne d'Hitler avait bien conservé la diversité de ses écoles, mais toutes devaient diffuser la même doctrine, tant il est vrai qu'un régime totalitaire a vite fait de balayer les obstacles qu'il peut rencontrer sur sa route. Non le garant de la liberté, ce n'est pas le dualisme scolaire, c'est le maintien de la démocratie. Nous connaissons tous de nombreux départements où l'enseignement public constitue presque un monopole de fait : nous n'avons jamais entendu dire, personne n'a constaté, que dans ces départements sévissait une forme d'esprit totalitaire.

C'est tromper les Françaises et les Français que de prétendre qu'il faut maintenir une école privée pour éviter « la mainmise du pouvoir socialo-communiste sur le cerveau de nos enfants ». Cette déclaration extravagante du Président du RPR est à la fois une insulte aux enseignants et l'illustration de la dérive politique du débat :

- une insulte aux enseignants : les maîtres ne sont au service ni d'un parti, ni d'un Gouvernement, ni de l'Etat. Ils sont les délégués de la nation. Ils ont toujours respecté cette haute et noble conception de leur mission, même aux heures sombres de l'occupation où, malgré les circulaires, les ordres et les menaces du sinistre Abel Bonnard, ils ont continué à enseigner dans leurs classes l'amour de la République et l'amour de la liberté ;
- une dérive du débat : elle montre clairement en effet que, pour certains, il ne s'agit plus ni de religion, ni de liberté, mais essentiellement, pour ne pas dire uniquement, d'une opération politique de conservatisme social.

En cela, elle nous ramène curieusement aux débats qui, en 1850, ont accompagné le vote de la loi Falloux. Le défenseur le plus acharné de cette loi qui plaçait l'Université sous la tutelle du clergé pour des dizaines et des dizaines d'années, ce ne fut ni Falloux, ni Montalembert, ni Mgr Dupanloup, ce fut « M. Thiers ». Ce qui animait ce petit bourgeois voltairien, au lendemain des événements de 1848, c'était la peur de la révolution sociale, la peur de ce qu'il appelait « le spectre rouge » et qui lui faisait dire : « J'ai une aversion passionnée contre les instituteurs. »

Eh bien, puisqu'on nous a refusé le dialogue, c'est cette campagne d'explication et d'actualisation que nous allons réengager et poursuivre, quoi qu'il arrive.

Quant à votre dernière question (« Qu'est-ce qu'une école libre ? »), la réponse est simple : c'est une école laïque, au service de la nation, de toute la nation, scrupuleusement respectueuse des différences — intellectuelles, sociales, éthiques, philosophiques — et de la fragile conscience des enfants. Pour être plus précis encore : elle seule peut conduire à un libre éveil spirituel... le plus durable à coup sûr.

Elle a pour autre objet essentiel de procurer à chacun l'égalité des chances. Je dis bien des chances. Nous parlerons une autre fois des moyens. Car on est là-dessus loin du compte, c'est bien évident.

Jacques ELLUL :

Le grand débat

J'aimerais présenter ces réflexions en deux volets. Tout d'abord, les réponses relativement brèves aux cinq questions qui nous sont posées, ensuite une réflexion un peu plus développée, correspondant au fond du problème évoqué dans les questions 3 et 5.

I

La question de l'actualité du conflit scolaire est ambiguë. En effet, indiscutablement il y a une actualité puisque l'on débat publiquement, puisqu'il y a mobilisation des médias, puisqu'il y a appel à l'opinion publique. On ne peut plus nier qu'il y ait problème dans la mesure où il a été dramatisé, où on a cherché à l'imposer. Mais je dirais qu'il y a cinq ans, par exemple, il n'y avait aucune actualité de la querelle scolaire. Cette actualité n'existe pas « en soi ». Il n'y avait pas un problème scolaire qui s'imposait, qui était massivement ressenti comme une question d'actualité à résoudre à tout prix. Cela pouvait être l'opinion de petits groupes ou associations, mais ils ne suffisaient pas à rendre l'affaire urgente et brûlante. L'enseignement public (auquel je tiens et que je suis loin de critiquer) avait été secoué par des crises sévères depuis 1968, les plus graves provenant des réformes incohérentes ou accumulées qui lui étaient imposées. Si l'enseignement privé avait pris de l'importance cela provenait non seulement de l'abaissement du coût des études grâce à l'aide de l'Etat, mais aussi à cause de l'encombrement de l'école publique. Il est inutile de revenir là-dessus. On était arrivé à un *modus vivendi* qui n'impliquait pas de drame ! Mais qui déplaisait à certains, qui ont profité du changement de gouvernement pour en faire une question d'actualité.

Mais il ne faut pas croire que cela corresponde exactement à l'ancien clivage de droite et de gauche. La droite n'est pas forcément catholique, il existe des catholiques de gauche. La droite n'est pas forcément pour la liberté ! Il y a une droite qui a souhaité un enseignement monopolisé par l'Etat et ne tolérant pas des écoles concurrentes. De même qu'il y a une gauche qui est hostile à l'intervention de l'Etat et plus encore à son monopole, et qui serait désireuse d'une extrême

diversification de l'enseignement. Chacun sait qu'il existe une gauche qui compte sur l'Etat pour établir la justice et l'égalité, et une gauche qui récuse l'Etat au nom de la liberté. Je dirais donc que le changement de Gouvernement a été l'occasion de reprendre un combat abandonné depuis des années, en se fondant, ce qui était exact, sur la tradition de l'Ecole laïque républicaine et en rénovant l'ancien combat d'il y a un siècle. Mais quand même l'enseignement catholique n'est plus ce qu'il était et l'école libre n'est pas un moyen de diffuser une idéologie de droite.

Cependant il ne me semble pas que, sauf exception, on puisse dire que le débat se soit déplacé vers une question plus large, celle du pluralisme scolaire. Si l'on écoute les arguments et qu'on lit les articles consacrés à la question, on retrouve constamment les oppositions : privé/public ; laïque/catholique ; libre/étatisé (ou fonctionnarisé) mais très rarement on accède à l'idée que l'enseignement pourrait être exactement diversifié selon les tendances, les groupes, les milieux en toute indépendance de l'Etat. Ceci, que je développerai plus loin, apparaît comme une vue tout à fait utopique et sans référence à la réalité. Si bien que je ne pense pas que les parents d'élèves attachés à l'école privée le soient par souci d'un pluralisme scolaire. C'est une notion beaucoup trop abstraite et théorique pour intéresser. Elle n'est pas vraiment un débat. Je crois que cet attachement à l'école privée, tel qu'il s'est manifesté ces derniers mois, a des racines multiples, mais assez peu réfléchies au début. Les parents mettaient leurs enfants à l'école privée pour des raisons de commodité souvent (proximité, identité culturelle, conformisme au milieu, tradition familiale). Parfois par esprit d'opposition à une école jugée par eux trop permissive, sans discipline, avec un niveau d'études irrégulier. Parfois aussi, bien entendu, par conviction catholique et pour la défense de l'école catholique (mais ceci étant beaucoup moins important qu'il y a un siècle !). Parfois en obéissant à la conviction que l'école laïque était noyauté par le communisme, et qu'il fallait en sauver leurs enfants. Il y a eu certainement des décisions prises pour motif politique, et je les crois plus fréquentes que les décisions à fondement religieux. On a pu dire aussi, et je pense que ceci est exact, que l'on cherchait à mettre les enfants dans un « bon milieu ». Sous-entendu, l'école laïque est populaire, on n'y a pas de « bonnes fréquentations ». Mais en réalité, par les sondages multiples que j'ai faits, ceci semble avoir joué assez peu dans les dix dernières années. En tout cas, lors de la décision prise par les parents, les grandes idées, les motifs philosophiques ou le souci d'une école pluraliste n'ont certainement pas joué. On voit apparaître cette argumentation lorsque le débat a

été ouvert, c'est-à-dire quand il y a eu un changement de réglementation, un échange d'arguments et quand la situation a été dramatisée ; c'est à ce moment que les motifs idéologiques ou théoriques apparaissent : à ce moment les parents, prenant parti pour l'une ou l'autre forme, explicitent avec des idées claires leurs choix antérieurs. Mais il est impossible de dire exactement si c'est là une superposition idéologique par rapport à des décisions prises pour de tout autres raisons, ou bien l'explicitation au niveau conscient d'orientations confuses antérieures.

Enfin en ce qui concerne la dernière question, elle fera l'objet principal de notre second point. Je ne peux ici que répondre par des repères négatifs. Une école libre, ce n'est ni une école neutre ni une école d'Etat. Mais ceci demande à être évidemment explicité.

II

On dit souvent que l'école laïque est une école où la plus stricte neutralité à l'égard des croyances est respectée. Autrement dit, elle est effectivement libre puisque toutes les opinions y sont admises, qu'il n'y a pas condamnation, exclusion d'une croyance, et, réciproquement, on n'impose aucune croyance. Or, je prétends que ceci est faux parce que la neutralité est impossible. D'une part, si l'on prétend que toutes les opinions sont admises, c'est vrai, mais *à condition qu'elles ne s'expriment pas*. C'est-à-dire à condition que les professeurs ne disent rien de leurs convictions personnelles, et que les élèves ne provoquent pas de débats « religieux » ou « politiques ». C'est l'un des grands mensonges de tous les libéralismes. Par ailleurs, il n'est pas exact que l'on puisse, comme enseignant, être complètement neutre et objectif. La façon même de s'exprimer, les choix d'exemples ou de pédagogie sont en réalité déterminés par l'idéologie (cachée) de l'enseignant même s'il est parfaitement honnête. Il n'est d'ailleurs pas vrai non plus que l'enseignant soit libre. Dans l'école laïque, par exemple, il serait impossible d'enseigner, dans le secondaire, le système fixiste de la création contre l'évolutionnisme darwinien ou à l'égal de celui-ci. On dira que c'est parce qu'il n'est pas « scientifique », mais on est de moins en moins sûr du caractère « scientifique » du darwinisme ! En outre, il est faux que, dans l'école neutre, il n'y ait pas de croyances, de valeurs « sacrées », de primat d'un idéal considéré comme évident. L'école laïque française républicaine est dominée par deux valeurs transcendantes (et je laisse de côté la laïcité elle-même en tant que croyance et idéal). Il s'agit de la valeur absolue de la Science et de la valeur intangible de la Nation (Patrie, Répu-

blique, etc.). Ce que l'on veut exclure par la formulation de l'école « laïque », c'est l'expression des anciennes croyances et religion (principalement le catholicisme). Mais en toute bonne foi les laïques se fondent aussi sur des croyances qui permettent d'élaborer un système de valeurs. L'argument qu'il faut une école unique pour une jeunesse unique, pour ne pas risquer de disloquer la Nation, repose sur cette valeur dernière de la France. Or, ceci est important justement à un moment où, par exemple, les scientifiques sont aujourd'hui les premiers à considérer que la science n'est pas neutre, qu'elle repose sur des postulats indémontrés, et que ce que l'on a enseigné il y a un demi-siècle comme une vérité absolue ne peut plus être admis. Cependant, la Science reste le fondement de la neutralité scolaire !

Le second aspect que je voudrais souligner, c'est qu'il est impossible d'avoir une institution scolaire libre et neutre alors qu'elle est une école d'Etat, organisée par l'Etat, ce qui implique nécessairement une orientation politique. L'Etat n'est pas l'« Etat de droit », idéalisé de Duguit : il est politiquement orienté et l'école est un instrument de gestion des populations, formées dans le sens voulu. Lorsque l'Ecole est dirigée au sommet par un ministre dépendant d'un conseil des ministres, lorsqu'elle est organisée selon un schéma unitaire imposé, et que les enseignants sont des fonctionnaires au service de l'Etat, même si cet Etat est républicain, même si cette école est vraiment ouverte à toutes les couches de la population, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une école laïque, libre et neutre. Ce n'est pas une affaire de classe sociale ni une affaire d'idéologie politique du pouvoir. Le pouvoir politique, quels que soient sa nuance et son personnel, a un certain nombre d'exigences et de déterminations qui l'amènent inévitablement à se servir de l'école à ses propres fins. Par ailleurs, il ne faut pas minimiser le poids institutionnel, c'est-à-dire le fait que lorsque l'institution est organisée elle tend à s'accroître et à devenir de plus en plus rigide, si elle est seule pour exercer une fonction, si elle n'est pas en concurrence avec aucune autre, si elle ne rencontre aucune limite *de fait*. Toute institution obéit à la loi de croissance, et tend à devenir un système clos. Elle ne s'établit en système ouvert que si elle éprouve une résistance du milieu ou d'une autre institution. Et je pense que c'est totalement désastreux que l'Ecole se mette à fonctionner comme un système clos. Il faut quand même arriver à comprendre qu'il ne peut pas y avoir un véritable pluralisme à l'intérieur d'une institution unique, uniforme et centralisée. Si l'on admet quelques différences, parcimonieusement accordées, il ne s'agira jamais de pluralisme, mais d'une sorte d'aumône par adjonction de matières non obligatoires ! Autrement dit, il n'y

a pas d'École libre, ni de pluralisme idéologique au niveau scolaire si l'École prétend être neutre et déclare n'obéir à aucune idéologie. Si l'École est d'Etat. Si l'École est une institution monopoliste.

La seule solution pour que l'École soit libre, c'est qu'il y ait une pluralité d'Écoles concurrentes, chacune avouant son idéologie dominante, c'est-à-dire que les choses soient claires et les opinions annoncées. Pour qu'il y ait une École libre, il faut qu'il y ait une École républicaine et agnostique, mais aussi bien une École catholique, une École socialiste, une École musulmane, etc. La seule exigence étant celle de la compétence des enseignants, et puis le respect des règles moyennes admises pour la moralité publique, l'hygiène, etc. La diversité de ces Écoles devrait permettre l'existence de contrepoids entre elles. Il ne s'agit pas du tout de créer une concurrence du type de la concurrence économique libérale, mais seulement de permettre aux parents, selon leurs options, de choisir l'École qui convient le mieux à leurs tendances. Dire que c'est une « dictature » à l'égard des enfants, c'est négliger d'abord le fait que l'école laïque exerce aussi une « dictature » sur les enfants (par le préjugé scientifique) et ensuite le fait que sont innombrables les élèves des écoles catholiques qui ne sont pas devenus catholiques, et réciproquement ! Le second facteur essentiel est celui de la disparition du service public de l'Enseignement et par conséquent du ministère de l'éducation nationale. L'École libérée ferait partie d'une sorte de fédération regroupant toutes les tendances, représentant beaucoup plus un lieu d'échange et de coordination que de pouvoir et de décision. Rien n'est plus dangereux que la mainmise par l'Etat sur l'École. Car l'Etat peut changer d'orientation... et devenir dictatorial ! Toute école devrait être un centre d'apprentissage de la résistance à la dictature et à l'étatisation.

Mais se pose alors de suite la question du financement ! Qui va payer ? bien entendu l'Etat ! Etant donné que l'École est un service qui concerne tous les citoyens et tous les partis, c'est grâce à l'impôt qu'elle doit être financée. On aurait alors un système véritablement démocratique, où l'Etat financerait des activités qu'il n'exercerait pas lui-même. Je sais que la mentalité française est tout à fait opposée à une telle organisation et l'on dira que c'est impossible. Or, je pourrais donner de nombreux exemples attestant de l'existence et de la réalité de ce système. En France et hors de France. (Il ne faut pas que l'École soit financée par des mécènes « capitalistes », et pas davantage qu'il y ait des écoles somptueuses où les parents seraient riches et des écoles minables où iraient les fils de prolétaires.) Je n'en retiens que deux. En France : les Clubs et Equipes de Prévention contre l'inadaptation des Jeunes. Ces Clubs sont créés, gérés par des asso-

ciations privées, mais le financement est à 80 % assuré par l'Etat. Je pourrais donner beaucoup d'autres organisations du même genre. Ce n'est pas plus difficile pour l'Ecole. L'obstacle, c'est l'idéologie de « l'Ecole service d'Etat » et, grâce à cela, libre et neutre ! Hors de France, nous avons exactement ce système en Hollande, pour les trois niveaux d'enseignement. Je connais particulièrement l'Université libre d'Amsterdam, d'inspiration protestante. Elle compte 20 000 étudiants, davantage que l'Université d'Etat. Toutes les disciplines y sont enseignées, y compris celles qui exigent le matériel lourd le plus coûteux (physique, médecine). Et tout est payé par l'Etat. Bien entendu, il y a contrôles financiers de l'utilisation des fonds, des contrôles de résultats, les enseignants sont tenus d'avoir les diplômes conformes. Mais les diplômes peuvent être délivrés par l'Université elle-même et ils ont une valeur nationale... Par conséquent, ce que je propose n'est ni utopique ni impossible : ça existe, avec des résultats particulièrement satisfaisants.

Enfin je connais bien la critique, issue de notre manie française de l'unification : des jeunesses formées par des enseignements ainsi diversifiés vont rompre l'unité de la nation, et constituer des clans. Ceci est purement idéologique ! Les jeunes actuellement issus de l'enseignement catholique ne constituent ni un clan ni un cancer dans la nation ! Vouloir, selon le slogan : « Une Ecole unique pour une Jeunesse unique », est un slogan non pas démocratique mais totalitaire. On sait de mieux en mieux maintenant qu'un organisme, une société, une association sont vivants dans la mesure où ils sont capables d'innovation, d'évolution, d'adaptation. Et ces aptitudes n'existent que si le corps est composé de facteurs différents, si le « système » est composé de « sous-systèmes » qui jouent les uns par rapport au autres. C'est exactement à cela que doit conduire l'existence d'enseignements diversifiés qui assureront une heureuse diversité culturelle féconde. L'Unité politique de l'Enseignement est un pas de plus vers la mort sociale.